



UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

N°1366

30 novembre 2018

- **Préoccupations par rapport à une recrudescence d'agressions armées à Port-au-Prince**
- **4 agents douaniers et 2 habitants de Fonds Parisien tués lors de graves incidents à la frontière de Malpasse**
- **Amnesty International met en garde le gouvernement contre le recours à la force excessive lors de manifestations en Haïti**
- **S.O.S. des familles de victimes de la tuerie du 13 novembre 2018 à La Saline**

>> Préoccupations par rapport à une recrudescence d'agressions armées à Port-au-Prince

À la veille des fêtes de fin d'année 2018, plusieurs habitants expriment leurs inquiétudes au sujet du climat d'insécurité qui tend à gagner en ampleur dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince. Trois cas d'agressions armées ont été relatés dans la presse le mercredi 28 novembre. Un inspecteur de la police nationale, Dieujuste Jean Pierre, a été abattu de plusieurs balles, dans la matinée du 28 novembre à Martissant (périphérie sud de la capitale), par des bandits armés circulant à motocyclette. La veille, des individus armés ont passé plusieurs heures à rançonner, sans craintes, passants et automobilistes. « Ils ont pointé leurs armes à feu sur ma tête, pendant qu'un autre fouillait le véhicule. Ils ont tout emporté, téléphones, argent, portefeuille contenant mes pièces d'identité...tout... », a confié une des victimes au quotidien « Le Nouvelliste ». Depuis plusieurs mois, des bandits armés sèment la terreur à Martissant et dans des quartiers avoisinants. En début d'après-midi du 28 novembre, deux bandits armés rançonnaient des passants au centre-ville. Ils ont été tués par des agents de la police nationale, qui les avaient pris en chasse. Également, en même temps deux employés de la Caisse d'assistance sociale (CAS) ont été attaqués, près de l'institution, par des individus armés. Elionor Devalon, directeur général adjoint de la CAS, a reçu 5 balles. Un autre employé, dont le nom n'a pas été communiqué, en a reçu deux. Les agresseurs ont récupéré l'argent,

que les deux employés venaient de retirer d'une banque commerciale, et ont tout de même tiré sur le véhicule à bord duquel se trouvaient les deux fonctionnaires de la Caisse d'assistance sociale, selon des témoins. Face à cette augmentation des agressions armées à Port-au-Prince, une rencontre d'urgence a eu lieu, le 28 novembre, entre le directeur général de la Police Nationale d'Haïti et tous les responsables des commissariats et unités spécialisées à Port-au-Prince et dans les zones avoisinantes, rapporte le quotidien « Le Nouvelliste ». Tout en renforçant ses équipes sur la zone métropolitaine de la capitale, la police aura une présence constante sur la route de Martissant, a indiqué au Nouvelliste le directeur général de la police, Michel Ange Gédéon. Des opérations ponctuelles et ciblées devraient, parallèlement, être conduites par la police dans des zones dites sensibles, dans le cadre d'un redéploiement d'agents sur le terrain. Une centaine de personnes auraient été tuées par balles en un mois, à Port-au-Prince, selon des sources concordantes. De janvier à septembre 2018, 415 décès par balles a été recensé, à Port-au-Prince, par la commission épiscopale (catholique romaine) Justice et paix (Jilap). Plus de 60% de ces décès par balles ont été enregistrés, particulièrement à l'entrée sud de la capitale, c'est-à-dire à Martissant et ses environs, a relevé Jilap.

>> 4 agents douaniers et 2 habitants de Fonds Parisien tués lors de graves incidents à la frontière de Malpasse

Louis Elvoy Junior, Rony Pierre, Yvon Sagesse et Accilaire Philippe, les quatre agents douaniers cantonnés à Malpasse (non loin de la frontière Malpaso/Jimani, en République Dominicaine), ont

été tués par une foule en colère, le 24 novembre. Le mouvement de foule a eu lieu après la mort par balles de Jean Balzac et Wambert Laguerre, deux jeunes originaires de Fonds-Parisien, lors d'une

altercation entre un agent douanier et un usager. Au moins deux personnes ont été blessées, alors que deux autres agents douaniers se sont échappés de justesse. Le commissariat de police et la douane de Malpasse ont été incendiés par des protestataires en colère. L'altercation à l'origine de la colère de riverains, a eu lieu après qu'un agent douanier aurait demandé de vérifier le véhicule d'un usager, qui avait à son bord des vêtements que ce dernier venait d'acheter en République Dominicaine, rapporte le Réseau frontalier Jeanot Succès. Très éplorés, les collègues des agents douaniers ont mis en cause la responsabilité de l'Etat, à l'occasion de leurs funérailles. « Quatre héros sont tombés, mais la lutte contre la contrebande continue », pouvait-on lire sur une affiche, exposant les clichés des défunts agents douaniers, qui s'étaient réfugiés au commissariat de police de Malpasse, avant d'être brûlés vifs. « Nous ne voulons plus de policiers incompetents pour nous protéger. Comment expliquer la mort de nos confrères, alors qu'aucun des policiers sur place n'a été égratigné » ?, a scandé un agent douanier, très virulent à l'encontre des policiers nationaux qui ont vidé les lieux pour sauver leur peau. « La voiture, appréhendée à la douane de Malpasse samedi, est celle d'un policier », a-t-il confié, en réaffirmant l'engagement des douaniers dans la lutte contre la contrebande. Un

manque à gagner de 19 milliards de gourdes, dû à des franchises accordées au secteur privé et aux organisations non gouvernementales, a été relevé cette semaine par l'Administration générale des douanes au niveau des recettes douanières pour l'exercice 2017-2018. D'autres agents de la douane ont réclamé la publication des Statuts particuliers de la douane, afin de leur garantir de meilleures conditions de travail. Ils ont critiqué les cadres du ministère de la justice et de la sécurité publique, qui leur avaient interdit, en mars 2018, de porter des armes à feu. Les 4 agents douaniers ont été « lâchement assassinés, puis brûlés vifs par des individus mal intentionnés, sous le regard passif des agents de la Police Nationale d'Haïti, suite à une altercation opposant un agent douanier et des usagers », a souligné l'Association des douaniers haïtiens. Elle exige une enquête pour faire la lumière sur l'assassinat de quatre agents douaniers, survenu le samedi 24 novembre 2018 à Malpasse. Du 26 au 28 novembre, trois journées de réflexion ont été observées dans tous les bureaux de douane et les postes de surveillance douanière. Des arrêts de travail devraient être entamés dans tous les bureaux de douane, à partir du jeudi 29 novembre, au cas où les revendications des agents douaniers ne seraient pas prises en compte.

>> Amnesty International met en garde le gouvernement contre le recours à la force excessive lors de manifestations en Haïti

L'organisation internationale de défense de droits humains Amnesty International dénonce « le fait d'invoquer la nécessité de maintenir l'ordre public, pour justifier un recours excessif à la force, quand les opérations de maintien de l'ordre ne se font pas dans le respect des normes relatives aux droits humains ». L'Etat haïtien est juridiquement tenu de veiller à ce que l'usage de la force, lors d'une manifestation, « soit légitime, nécessaire et proportionné ». Des informations très inquiétantes, signalent que la police a eu recours à la force contre des civils, au cours des dernières manifestations en Haïti. Les autorités haïtiennes doivent ouvrir une

enquête indépendante et impartiale, pour faire la lumière sur ces faits, identifier les responsables et les déferer à la justice dans le cadre d'une procédure équitable, recommande Amnesty International. Le Centre d'analyse et de recherche en droits humains (CARDH) a signalé au moins 40 morts et plusieurs dizaines de blessés, de la très grande manifestation du 17 octobre au 23 novembre, dans une lettre ouverte adressée aux autorités. Plusieurs personnes ont été également tuées ou blessées lors d'affrontements, marqués par l'usage d'armes à feu.

>> S.O.S. des familles de victimes de la tuerie du 13 novembre 2018 à La Saline

« Je n'ai pas de recours. Avec mon bébé sur les bras, je ne sais que faire. Quand je vois les Cubains qui passent près de la place, je leur demande 10 à 25 gourdes pour prendre un peu de café », se plaint une déplacée, parmi les familles de victimes de la tuerie du mardi 13 novembre 2018, à La Saline (quartier populaire à l'ouest de Port-au-Prince).

Ayant été contraintes de se réfugier sur la place publique d'Italie (non loin du bord de mer), afin d'échapper aux fortes tensions dans le quartier de La Saline, Ces familles souhaitent une amélioration de leurs conditions de vie, qui se sont dégradées depuis la tuerie.

A lire également :

- Haïti : Le feu couve sous la cendre chaude des dernières mobilisations (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article23826>);
- L'Etat mis en déroute à Malpasse (<https://lenouvelliste.com/article/195290/letat-mis-en-deroute-a-malpasse>);
- Les organisations de femmes dénoncent les actes de violences faites aux femmes en Haïti (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article23829>).